

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT
du 10 juillet 2020**

Public non autorisé en raison des règles sanitaires en vigueur (C19)

Séance spéciale : élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Début de séance du Conseil Municipal spécial à 18h00

Secrétaire de séance : Thierry ROUGIER

Pouvoirs : Cécile Mérienne a donné pouvoir à Bertrand Rullier, Karine Fleurant a donné pouvoir à Laurent Dugué
Alexandre Bastard a donné pouvoir à Virginie Che, Stéphane Cahorel a donné pouvoir à Marjorie Chauvet,
Emilie Richez a donné pouvoir à Dominique de Lorgeril

Quorum : 10 Présents : 14 présents + 5 pouvoirs Quorum atteint

Une seule liste de candidature a été remise au maire avant le début du scrutin

19 votants – 0 bulletins nuls – 0 bulletins blancs - 19 suffrages exprimés

Sont élus à l'unanimité:

Délégués : Hervé RAMAT – Cécile MERIENNE – Joël CASTEX – Sylvie PERRON – Xavier JAUBERT

Suppléants : Cathy MAURICIO – Arnaud PASCON – Solange CELLARIO

Séance spéciale close à 18h40

Séance ordinaire

Début de séance du Conseil Municipal ordinaire à 18h45

Secrétaire de séance : Bertrand RULLIER

Pouvoirs : Cécile Mérienne a donné pouvoir à Bertrand Rullier, Karine Fleurant a donné pouvoir à Laurent Dugué
Alexandre Bastard a donné pouvoir à Virginie Che, Stéphane Cahorel a donné pouvoir à Marjorie Chauvet,
Emilie Richez a donné pouvoir à Dominique de Lorgeril

Présents : 14 présents + 5 pouvoirs Quorum atteint

A l'unanimité le conseil municipal

- A attribué les subventions 2020 aux associations pour un montant total de 13 030 € (soit AL Musique – Livres et Cie – JSJSV – Groupement de foot Vallée de l'Echelle – APE – GAP : 9 025 € de subvention ordinaire + 2 050 € de subvention extraordinaire + ADMR – Eté actif – Prévention routière – Fusillés de La Braconne : 1 655 € + Don du sang et MFR : 300 €)
- A modifié le tableau des emplois communaux en vue du recrutement d'un adjoint technique territorial par voie de mutation

Par 16 voix pour et 3 abstentions

- A instauré une prime exceptionnelle Covid 19 d'un montant de 300 à 1000 €, proratisée en fonction du temps de travail, pour les 7 agents administratifs et techniques ayant assuré la continuité des services

A l'unanimité le conseil municipal

- A mandaté le CDG16 pour consultation en matière de protection sociale complémentaire à laquelle les agents souscrivent

Par 17 voix pour et 2 abstentions

- A arrêté une liste de 32 noms proposés à la DDFIP16 pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) (8 titulaires + 8 suppléants seront désignés)

A l'unanimité le conseil municipal

- A procédé à la désignation des membres du conseil municipal à la Commission de contrôle de la liste électorale : Thierry Rougier – Joël Castex – Sylvie Perron – Xavier Jaubert – Solange CELLARIO
- A reconduit pour 2020 le principe de participation de la Commune à la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 50%, plafonnée à 50€, du coût de l'intervention

- A fixé les tarifs péri scolaires pour l'année 2020/2021 :

○ Repas enfant maternelle primaire	2.76 €
○ Repas adulte	5.00 €
○ Accueil enfant allergique	5.00 € (par mois)
○ Transport scolaire	4.00 € (par quinzaine)
○ Garderie	matin 1.43 €
	soir 2.04 €
	matin et soir 2.75 €

- A précisé les conditions des délégations du conseil au maire votées le 17 juin concernant les points 15 (Droit de préemption... dans les limites des opérations d'aménagement votées par le conseil municipal et 17 (conséquences dommageables... accidents... véhicules municipaux : dans les limites fixées par le contrat d'assurance garantissant la Commune)

Rappel des manifestations à venir :

- Mardi 25 août commémoration 75° anniversaire des combats de Sainte Catherine
- Samedi 29 août : inauguration de la salle multi activités
- Mardi 1er septembre : Rentrée des classes.

Fin de séance du Conseil Municipal à 20h21

Vu pour être affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans le délai d'une semaine (article L.2121-25 de CGCT).

Le Maire,
signé : Hervé RAMAT

Le secrétaire de séance,
signé : Bertrand RULLIER

